



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La déléguée territoriale

Dossier suivi par : Ambroise SARRET
Tél. : 03.85.21.96.59
Mail : a.sarret@inao.gouv.fr

V/Réf : MD/MS-2021C0253
N/Réf : CM/AS-21-462

07



Monsieur le Maire
Mairie de La Chambre
BP9
73130 LA CHAMBRE

Mâcon, le 15 septembre 2021

Objet : Modification n°1 du PLU de La Chambre

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu en date du 10 août 2021, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de Modification n°1 du PLU de La Chambre.

La commune de La Chambre est située dans l'aire géographique de l'AOP (Appellation d'Origine Protégée) « Beaufort ».

Elle appartient également aux aires de production des IGP (Indication Géographique Protégée) agroalimentaires « Emmental français Est-Central », « Gruyère », « Raclette de Savoie », « Tomme de Savoie » et à celle de l'IG spiritueux « Génépi des Alpes ».

L'étude attentive du dossier amène l'INAO à émettre les observations qui suivent :

Le projet de modification n°1 du PLU porte sur l'extension du périmètre à l'intérieur duquel la hauteur des constructions est majorée et sur la suppression des emplacements réservés n°3 et 7. Ces ajustements n'ont aucun impact sur la production sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO).

Aussi, je vous informe que l'INAO ne s'oppose pas à ce projet de modification n°1.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la directrice,
et par délégation,
Christèle MERCIER

Copie : DDT 73

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est

SITE DE MACON
37 boulevard Henri Dunant - CS 80140
71040 MACON
TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51
www.inao.gouv.fr